

Conditions de passage au cycle 3 (année scolaire 2025-2026)

NEUCHÂTEL	
Disciplines concernées	FRA, MAT
Épreuve d'orientation	Pas d'épreuve d'orientation.
Critères d'orientation	• L'admission dans les niveaux se fait sur la base des notes annuelles. • L'avis de l'enseignant·e et l'avis des RL sont pris en compte pour les moyennes comprises entre 4.7 et 4.8. • Si les avis sont concordants l'élève est orienté au niveau 2. Autrement, ce sont les RL qui décident.
Avis des représentantes légales et des représentants légaux	Considé­ré dans les cas limites (moyenne comprise entre 4.7 et 4.8). En cas de divergence, l'avis des RL est prépondé­rant.

FRA : français; MAT : mathématiques.
RL : représentantes légales et représentants légaux.

Conditions d'attribution des niveaux du cycle 3 (année scolaire 2025-2026)

- Moyenne annuelle de la discipline ≥ 4.9
- Selon l'avis de l'enseignant·e et des RL, si la moyenne est comprise entre 4.7 et 4.8.

Niveau 2

- Moyenne annuelle de la discipline < 4.7
- Selon l'avis de l'enseignant·e et des RL, si la moyenne est comprise entre 4.7 et 4.8.

Niveau 1